

01 | REGLEMENTATION

Vous allez vous inscrire aux épreuves terminales du baccalauréat général ou technologique – session 2021-2022.



Pour toute communication par mail, merci d'indiquer : **nom, prénom, n° de candidat, série et zone géographique.**

ce.centres-etrangers@ac-bordeaux.fr

1 ACADEMIE D'INSCRIPTION

Vous résidez à l'étranger : votre académie d'inscription est l'académie de Bordeaux si vous résidez dans un des pays listés sur la page internet : <https://www.ac-bordeaux.fr/article/baccalaureat-general-technologique-professionnel-et-dnb-des-candidats-des-centres-a-l-etranger-123428>

2 VOUS ETES EN SITUATION DE HANDICAP

Les consignes académiques pour la session 2022 sont en ligne sur : <https://www.ac-bordeaux.fr/article/baccalaureat-general-technologique-professionnel-et-dnb-des-candidats-des-centres-a-l-etranger-123428>

Les demandes doivent être adressées par mail dès à présent à l'adresse suivante : ce.centres-etrangers@ac-bordeaux.fr. Date limite des demandes d'aménagement d'épreuves : **le 16 décembre 2021**

ATTENTION : les aménagements déjà accordés lors des sessions précédentes sont reconduits. Pour cela, vous devez cocher la case « demande d'aménagement d'épreuves au titre du handicap=OUI ». Inutile de faire un nouveau dossier.

3 VOUS VOUS PRESENTEZ DE NOUVEAU AU BACCALAUREAT APRES UN ECHEC (EX : REDOUBLANTS)

Si vous choisissez de conserver une note, vous ne pourrez pas obtenir de mention (sauf notes obtenues aux épreuves de français en 2021).

Si au contraire, vous choisissez de ne pas conserver une note, celle-ci sera définitivement perdue.

Dans tous les cas, le dernier relevé de notes fait foi.

> **Epreuves anticipées de français :**

Vous pouvez conserver les notes obtenues aux épreuves anticipées de français 2020, même inférieures à 10.

> **Notes supérieures ou égales à 10, passées 2021**

Vous pouvez conserver les notes obtenues aux épreuves de philosophie, grand oral, EDS et si vous étiez candidat individuel les notes obtenues aux épreuves de tronc commun (LV –HG –Maths/enseignement scientifique-Spécialité non poursuivie – EPS)

si vous étiez candidat scolaire en 2021, vous devez repasser les épreuves de tronc commun de terminale et vous avez le choix de conserver le tronc commun de première (sélectionner la forme de passage « contrôle continu en première et évaluations ponctuelles en terminale ») ou d'être évalué en ponctuel, cette année mais sur le programme de première et de terminale (sélectionner la forme de passage « évaluations ponctuelles en terminale »)

> **Notes supérieures ou égales à 10, passées 2020, 2019, 2018, 2017, 2016**

Vous trouverez au lien suivant les tableaux d'équivalence pour connaître les notes supérieures ou égales à 10 que vous pouvez conserver :

<https://eduscol.education.fr/cid94055/conservation-des-notes-au-baccalaureat-general-et-technologique.html>

4 VOUS VOUS PRESENTEZ DE NOUVEAU AU BACCALAUREAT APRES UN SUCCES

Si vous souhaitez obtenir une mention, vous devez passer toutes les épreuves (sauf épreuves de français pour les bacheliers 2021).

Dans le cas contraire, vous devez demander des dispenses, en contactant le rectorat :

- Vous avez obtenu votre baccalauréat en 2021, vous ne repassez que les 2 épreuves de spécialité (pour le bac général, vous devez changer obligatoirement 1 de vos spécialités).
- Vous êtes titulaire d'un baccalauréat général obtenu avant la session 2021, vous passez les deux épreuves terminales de spécialité et l'épreuve orale terminale. Vous êtes dispensés des autres épreuves.
- Vous êtes titulaire d'un baccalauréat technologique obtenu avant la session 2021, vous ne passez que les deux épreuves terminales de spécialité et l'épreuve orale terminale. Si vous vous présentez au baccalauréat général, vous devez également passer l'épreuve terminale de philosophie. Vous êtes dispensés des autres épreuves.
- Vous êtes titulaire d'un baccalauréat technologique et vous vous présentez dans la même série, vous devez choisir un enseignement spécifique différent de celui dont vous êtes titulaire.
- Pour plus d'information : [Arrêté du 14 mai 2020 relatif aux dispenses d'épreuves des candidats au baccalauréat](#)

5 VOUS AVEZ EFFECTUE UNE ANNEE D'ETUDES A L'ETRANGER EN 2020-2021

Sur demande, vous pouvez conserver les notes des épreuves anticipées de français passées en 2020.

Vous devez joindre la copie du certificat de scolarité à l'étranger et le relevé de notes des épreuves anticipées dans les pièces justificatives après l'enregistrement de votre inscription.

6 EPREUVES D'EPS

Cas	Procédure
Candidat apte	Saisir : « Contrôle ponctuel – Apte » Choix de deux activités parmi : demi fond / tennis de table / danse / sauvetage Les dates de passage de ces épreuves seront affichées sur le site internet du rectorat ultérieurement : https://www.ac-bordeaux.fr/article/baccalaureat-general-technologique-professionnel-et-dnb-des-candidats-des-centres-a-l-etranger-123428
Candidat inapte pendant toute l'année (dispense de l'épreuve à l'examen)	Saisir : « Contrôle ponctuel – Inapte » Télécharger le certificat médical sur le site internet : http://www.ac-bordeaux.fr/cid79663/education-physique-sportive.html Transmettre la pièce justificative à : ce.centres-etrangers@ac-bordeaux.fr
Candidat qui présente une inaptitude après la période d'inscription, en cours d'année	Transmettre un certificat médical par mail à ce.centres-etrangers@ac-bordeaux.fr impérativement avant le début des épreuves, sinon, le candidat sera noté 0/20 au lieu d'être dispensé
Candidat qui demande un aménagement	Saisir : « épreuve aménagée (contrôle ponctuel) » Télécharger le dossier et le certificat médical sur le site internet : http://www.ac-bordeaux.fr/cid79663/education-physique-sportive.html Le transmettre à ce.centres-etrangers@ac-bordeaux.fr Le candidat en garde une copie par sécurité

7 EPREUVES DE LANGUES

Candidats du Cned : L'examen du baccalauréat est composé d'épreuves portant sur des enseignements obligatoires et des enseignements optionnels. **Par conséquent, l'inscription au baccalauréat doit OBLIGATOIREMENT correspondre aux enseignements suivis (LVA/LVB/Specialités), dans le même ordre.**



INFORMATIONS

Pour plus d'informations concernant le baccalauréat, consultez le site suivant :

<http://quandjepasselebac.education.fr/category/bac-2021/>

02 | INFORMATIONS PRATIQUES

1 DOCUMENTS

Tous les documents (convocations, décisions d'aménagements d'épreuves, copies et relevé de notes) vous seront transmis exclusivement sur votre espace CYCLADES. Un courriel vous sera alors adressé à l'adresse utilisée pour votre inscription. Vous devez consulter régulièrement cette boîte mail et votre compte CYCLADES.



Il est fortement déconseillé de changer d'adresse mail en cours d'année

2 CONVOCATIONS

Les convocations aux différentes épreuves que vous devez passer vous seront adressées dans votre espace CYCLADES.

Si 2 semaines avant les épreuves vous n'avez pas de convocation, signalez-le au Rectorat de Bordeaux : ce.centres-etrangers@ac-bordeaux.fr

3 CALENDRIERS

Le calendrier de certaines épreuves est déterminé par le ministère de l'Éducation nationale. Il a été publié au Bulletin Officiel du 30 septembre 2021. <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo36/MENE2126480N.htm>

Le calendrier des autres épreuves, fixé par le service des examens et concours, sera mis en ligne sur ce site au fur et à mesure de son avancée : <https://www.ac-bordeaux.fr/article/baccalaureat-general-technologique-professionnel-et-dnb-des-candidats-des-centres-a-l-etranger-123428>

03 OPERATIONS D'INSCRIPTION

L'inscription se fait en ligne entre le **6 ET LE 16 DECEMBRE 2021** en cliquant sur le lien ci-dessous (ou en copiant cette adresse dans votre navigateur Mozilla Firefox ou Internet Explorer) :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/inscription?codeER=A04&domaine=EA>



Après la date limite, aucune inscription ne sera acceptée !

1 CREATION DU COMPTE (UNIQUEMENT SI LE CANDIDAT N'A PAS DE COMPTE)

Si vous possédez déjà un compte CYCLADES (ex : candidat qui a passé les épreuves anticipées), connectez-vous et passez à l'étape 3.

Afin de conserver les notes obtenues en 2021, vous devez obligatoirement utiliser le compte des années précédentes, y compris si vous étiez scolarisé(e) en établissement ou dans une autre académie

Si vous ne possédez pas de compte Cyclades, cliquez sur « créer un compte ». Remplissez le formulaire. Vos noms, prénoms, date et lieu de naissance doivent être identiques à votre carte d'identité. Celle-ci sera à présenter lors des épreuves et pour la remise du diplôme en 2022.



Notez et enregistrez votre adresse mail et votre mot de passe



Une adresse mail ne peut correspondre qu'à un compte et à un candidat.

2 ACTIVATION DU COMPTE

Vous allez recevoir un mail contenant un lien. En cliquant dessus dans les 48h, vous activerez votre compte. Sinon, il faudra recommencer la création du compte. Vous pourrez dès à présent vous connecter à votre compte CYCLADES.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur le lien « Mot de passe oublié », réinitialisation du mot de passe et saisissez votre adresse mail. Vous recevrez un mail avec un lien vous permettant de créer un nouveau mot de passe.

3 INSCRIPTION AUX EPREUVES

Situations	Différentes catégories du candidat
Vous ne suivez pas de cours.	INDIVIDUEL
Vous suivez des cours par le CNED en classe libre (voir le certificat de scolarité ou le document d'inscription au CNED).	INDIVIDUEL Vous devrez également cocher la case en bas de page <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 5px;"> <p>► Particularités</p> <hr/> <p>Vous suivez des cours par correspondance au CNED <input checked="" type="checkbox"/></p> </div>
Vous suivez des cours par le CNED en classe réglementée (voir le certificat de scolarité ou le document d'inscription au CNED).	CNED SCOLAIRE Le certificat de scolarité vous sera demandé en fin de procédure.

SITUATION A L'INSCRIPTION

Vous étiez scolarisé en 1ère l'année passée.	Vous trouverez votre relevé de notes des épreuves anticipées dans votre compte Cyclades. Vous devez également compléter votre Profil de candidat en classe de 1 ^{ère} (choix de spécialités faits en première). Vous devez obligatoirement reporter les choix faits en première, mentionnés sur votre relevé de notes.
Vous vous êtes déjà présenté au baccalauréat général ou technologique et vous avez échoué. Vous pouvez conserver vos notes sous certaines conditions.	Vous avez utilisé le compte de l'année dernière : les conservations de notes possibles sont automatiquement mises dans votre inscription. Si vous souhaitez passer à nouveau une de ces épreuves, vous devez en faire la demande par mail avant le 16/12/2021 à ce.centres-etrangers@ac-bordeaux.fr en précisant vos nom, prénoms, département de résidence, série et épreuve à repasser.
Vous êtes issu de la voie professionnelle. Vous pouvez bénéficier d'une dispense sur certaines épreuves.	Pour bénéficier de dispense en français et en LVB, vous devez déposer dans votre espace Cyclades, votre justificatif.
Vous êtes titulaire d'un baccalauréat général ou technologique. Vous voulez bénéficier d'une dispense sur certaines épreuves.	Vous devez envoyer votre relevé de notes ou diplôme à : ce.centres-etrangers@ac-bordeaux.fr
Autres situations.	<ul style="list-style-type: none"> - En cas d'interruption de scolarité entre les classes de première et de terminale, vous devez déposer votre justificatif de scolarité et votre relevé de notes des épreuves anticipées sur votre compte cyclades après enregistrement de votre inscription - Pas de justificatif à transmettre pour les candidats âgés de plus de 20 ans au 31 décembre 2022 qui passent le baccalauréat pour la première fois.

CHOIX DE L'ETABLISSEMENT DU CANDIDAT

Catégorie du candidat	Etablissement
INDIVIDUEL	Le choix de l'établissement (ou centre d'écrit) correspond à la zone géographique dans laquelle vous souhaitez être convoqué(e) , dans la limite des places disponibles.
CNED SCOLAIRE	Vous devez choisir obligatoirement l'établissement « CNED – CHASSENEUIL »

CHOIX DES ENSEIGNEMENTS

Qualification présentée	Séries	Choix des enseignements
Baccalauréat général		2 spécialités parmi les 12 proposées Rappel : vous ne pouvez pas choisir la spécialité déjà évaluée en première
Baccalauréat technologique	STI2D	Le choix de la série détermine les 2 spécialités



Candidat CNED scolaire : vous devez vous inscrire uniquement au cours suivis. A défaut, les notes de contrôle continu ne pourront pas être prises en compte, vous serez alors noté 00/20



Pour le baccalauréat technologique :

L'ETLV peut être choisie sur la LVA ou la LVB. Le choix est limité aux langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien

04 VÉRIFICATION DES DONNEES CYCLADES

ACADÉMIE DE BORDEAUX - BACCALAURÉATS GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE - 2021

N° candidat: 01748308640 MON NOM Mes Prenoms Né(e) le: 01/01/2000 Baccalauréat général

1 - Identification 2 - Informations candidature 3 - Qualification présentée 4 - Informations supplémentaires 5 - Epreuves 6 - Récapitulatif 7 - N° Inscription

N° candidat 01748308640

► Qualification présentée

Qualification présentée Baccalauréat général
Enseignements Mathématiques
Numérique et sciences informatiques

► Identification du candidat

Civilité MADAME
Nom de famille MON NOM
Nom de naissance
Nom d'usage -
Nom marital par exemple
Prénoms Mes Prenoms
Date de naissance 01/01/2000
Commune de naissance BORDEAUX
Département, DOM ou COM de naissance 033
Pays de naissance FRANCE (DONT OUTRE-MER)
Nationalité Français

Les noms de famille, prénoms, date et lieu de naissance doivent obligatoirement être identiques à la carte d'identité. Ces éléments figureront sur le diplôme.

► Adresse et contact

Adresse rue
33000 BORDEAUX
FRANCE (DONT OUTRE-MER)
Téléphone personnel mobile
Téléphone personnel -
Adresse mail fabienne.baluto@ac-bordeaux.fr

Des notifications automatiques seront envoyées à cette adresse dès qu'un nouveau document sera disponible sur l'espace candidat.

► Situation du candidat

Catégorie socio-professionnelle Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises d'un représentant légal

► Informations candidature

Catégorie du candidat CNED SCOLAIRE
Votre établissement CNED - CHASSENEUIL (0861288H) *À choisir suivant la zone géographique souhaitée*
Situation à l'inscription Candidature non initialisée à partir de la candidature de 1ère
Demande d'aménagement(s) d'épreuves au titre du handicap Non
Communication des résultats d'examen en vue d'une publication par la presse ou sur les sites internet de sociétés de droit privé Non
Communication des résultats, de mon nom et de mon adresse aux collectivités territoriales en vue d'éventuelles félicitations Non

Oui = si j'ai déjà obtenu des aménagements d'épreuves au titre du handicap ou si je fais un dossier de demande.

► Divers

Zone géographique souhaitée AGEN

Epreuve(s) obligatoire(s)

Epreuves terminales

T001 - Français écrit	Inscrit	Ponctuel
T002 - Français oral	Inscrit	Ponctuel
T003 - Philosophie	Inscrit	Ponctuel
T004 - Epreuve orale terminale	Inscrit	Ponctuel
T009 - Mathématiques	Inscrit	Ponctuel
T010 - Numérique et sciences informatiques	Inscrit	Ponctuel

Epreuves passées au titre des évaluations communes

I002 - Biologie - écologie	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes
I013 - Histoire - Géographie	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes
I014 - Langue vivante A - Allemand	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes
I015 - Langue vivante B - Anglais	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes
I016 - Enseignement scientifique	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes
I017 - Education physique et sportive - Contrôle ponctuel - Apte	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes
I017A - EPS première activité sportive - Demi-fond	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes
I017B - EPS seconde activité sportive - Danse	Inscrit	Ponctuel au titre des évaluations communes

Enseignements optionnels ou Disciplines Non Linguistiques

Evaluation chiffrée des résultats de l'élève en classe de terminale (Livret)

L120 - Enseignement optionnel	Non Inscrit
L121 - Enseignement optionnel	Non Inscrit
L122 - Enseignement optionnel	Non Inscrit
L123 - Enseignement optionnel	Non Inscrit

Epreuves à passer en 2021/2022 :

- les épreuves finales ;
 - les épreuves passées au titre du contrôle continu (en fonction du choix d'évaluation).
- Les candidats CNED scolaires retrouveront cette rubrique lors du complément d'inscription du 3ème trimestre
- les épreuves optionnelles

Précédent

Suivant

Enregistrer

Annuler

Vi



Aucune modification de statut ne sera prise en compte après la validation de l'inscription aux épreuves anticipées du Baccalauréat



En cas d'erreur, je modifie en ligne.



Mon inscription est vérifiée et exacte, j'enregistre **avant le 15 décembre 2021**. Je suis alors inscrit.

Votre inscription est alors enregistrée. Vous pouvez visualiser et éditer votre récapitulatif d'inscription.

Vous veillerez à noter votre numéro de candidat et votre numéro d'inscription

05 PIÈCES JUSTIFICATIVES

Dans le compte candidat CYCLADES, dans la rubrique « Mes Justificatifs », déposer les pièces qui vous seront demandées **avant le 16 décembre 2021** :

- Certificat de scolarité pour les candidats inscrits au CNED en classe réglementée ;
- Confirmation d'inscription signée.



En cliquant sur "J'ai fourni toutes les pièces", vous validez que vous avez fourni toutes vos pièces, vous ne pourrez plus les modifier et vos pièces pourront être étudiées.

Certaines pièces justificatives doivent être transmises par mail à ce.centres-etrangers@ac-bordeaux.fr **avant le 16 décembre 2021**, en indiquant : nom, prénom, n° de candidat, série et zone géographique :

- Demande pour supprimer une conservation de notes
- Justificatif de scolarité à l'étranger en cas d'interruption de scolarité et votre relevé de notes des épreuves anticipées ;
- Relevé de notes ou diplôme pour les candidats titulaires d'un baccalauréat général ou technologique ;
- Certificat médical pour les candidats inaptes à l'épreuve ponctuelle d'EPS ou inscrits à l'épreuve aménagée d'EPS ;